

African Immigrant with the Problems of Polygamy in Mpundu *Eugene's Casse Pas Ton Balai*

Dr. Busari Lasisi

Department of French, Kaduna State University, Kaduna, Nigeria

Abstract

One of the values which forms the subject of this work is none other than polygamy which African immigrants export to their host countries. The practice of this polygamy often contradicts with European marriage laws. A French man for instance cannot take two or more wives at a time. Thus, Africans immigrants wishing to live in the light of this polygamous tradition outside their countries are confronted with European or French legal problems which Mpundu Eugene brings to fore in his novel titled *Casse pas ton balai*. A sociological approach is adopted.

Keywords: Polygamy, Immigrant, Tradition

RESUME

L'une de ces valeurs qui fait l'objet de ce travail n'est autre que la polygamie que les immigrés africains exportent dans leur territoire d'accueil. La pratique de cette polygamie est souvent en contradiction avec les lois matrimoniales européennes. Un Français par exemple, ne peut pas prendre deux ou plusieurs femmes à la fois. C'est ainsi que les immigrés Africains, voulant vivre cette tradition polygamique, sont confrontés à des problèmes juridiques qu'Eugène Mpundu nous fait savoir dans son roman intitulé *Casse pas ton balai*. L'approche sociologique est utilisée.

INTRODUCTION

L'immigration est aussi vieille que la société dans laquelle nous vivons aujourd'hui parce que les hommes se déplacent toujours d'un milieu à un autre, d'une communauté à une autre à la recherche d'un mieux être, c'est-à-dire du travail plus rémunérateur. Aujourd'hui, les mouvements des personnes continuent à une échelle plus grande et internationale et on constate que ces déplacements viennent plus des pays pauvres vers les pays riches. C'est le cas évident des immigrés africains vers les pays européens, ces déplacements s'accroissent aujourd'hui sur les jeunes africains à la recherche du travail partout en Europe. En plus de ces déplacements et de ces implantations dans les pays de l'Occident, les immigrés africains y vont avec leurs cultures, leur manière de vivre et de faire les choses. Ils y exportent également leurs coutumes, leurs traditions, leurs idées, leurs convictions socio culturelles et religieuses. C'est le cas de Mamadou, le héros de *Casse pas ton balai* du Congolais Eugène Mpundu qui a trois femmes et part en France avec deux. Il pense y faire venir la troisième dans un pays où les lois interdisent la polygamie.

Il faut souligner que l'homme est un être culturel et que partout où il va, il y va avec ses valeurs culturelles. Il cherche à y vivre comme il vit dans son pays d'origine, il cherche toujours à y recréer les atmosphères socio culturelles qui lui permettent de se sentir chez lui. C'est pour cette raison que, Mamadou, polygame convaincu, ne s'est pas empêché d'emmener ses femmes en France. Notre étude montre par l'exemple européen en général et français en particulier qu'on ne peut pas supprimer certaines pratiques culturelles rétrogrades ou négatives par des lois.

L'AUTEUR ET SES ŒUVRES

Eugène Mpundu est né à Kinshasha, la capitale de la République Démocratique de Congo. Il a fait ses études primaires et secondaires à Kinshasha où il obtient son Baccalauréat. Il part plus tard en France dans les années 1980 pour poursuivre ses études tout en travaillant. Il vit toujours en France où il travaille dans une banque. *Casse pas ton balai*, publié en 2010 par l'Harmattan, est son premier roman.

DE QUOI S'AGIT-IL DANS L'ŒUVRE ?

Casse pas ton balai, œuvre écrite par le Congolais Eugène Mpundu retrace l'histoire du jeune immigré africain Eugène. Il est le personnage narrateur qui se penche sur son passé de travailleur immigré. Il a quitté l'Afrique particulièrement Kinshasha pour trouver quelque chose à faire en France. Tous les jeunes veulent tenter leur chance en Europe, un milieu souvent considéré comme terre d'accueil où ils peuvent réaliser leur rêve. Arrivé là, la vie n'est pas du tout rose, les travaux réservés aux immigrés sont durs et mal rémunérés. Eugène trouve enfin du travail aux Vins de France, une usine qui produit du vin.

Dans l'usine, notre héros étudie les mœurs de ses compatriotes. Par exemple, les cas de Mamadou. Ce dernier est marié à trois femmes au pays avant de venir en France. Il emmène premièrement sa première femme. Il contourne les lois françaises et y emmène sa deuxième femme. Eugène a enfin tout fait pour emmener la

troisième épouse, une jeune fille presque du même âge que la fille aînée de sa première femme. Les deux premières femmes se révoltent et rejettent la troisième femme qu'elles appellent la gamine. Les lois françaises ne tolèrent pas cette union polygame. C'est ainsi que la première femme quitte le foyer conjugal pour aller vivre ailleurs. Les enfants grandissent et deviennent plus exigeants.

Le salaire de Mamadou ne suffit plus pour couvrir les dépenses. Il n'arrive pas à envoyer de l'argent à ses parents au pays. La charge lui devient très lourde à cause de la polygamie. Il a tout fait pour trouver un studio à la « gamine ». Mamadou n'arrive pas à subvenir convenablement aux besoins de sa famille.

Par ailleurs, le personnage narrateur, Eugène qui a commencé comme balayeur dans l'usine est nommé au poste d'exploitation informatique. Il sort de la misère. Un ouvrier africain de l'usine Fabrice, a eu un accident de travail et est paralysé à la suite, ceci pour dire que les travailleurs immigrés africains sont exposés à tous les risques de travail. D'après le héros narrateur, l'Europe n'est pas un Eldorado comme on le pense. Il n'y a plus de travail en Europe. Les travaux que les immigrés africains faisaient auparavant tel le balayage de rue, le ramassage des poubelles etc sont maintenant revendiqués par les Blancs.

L'HISTOIRE DE MAMADOU, LE HEROS DE L'ŒUVRE

Mamadou est l'un des personnages africains de l'œuvre. Le personnage narrateur est Eugène ou Gégène, ce nom se rapproche étrangement de l'auteur Eugène Mpundu. L'héros narrateur parle des autres personnages qui sont ses collègues d'usine et après parle de lui-même à la première personne du singulier.

Oui, c'est moi comparé à la majorité de mes compatriotes, de penser que je n'ai pas beaucoup parlé La plupart de ceux que je croyais m'enviait (91)

Il faut aussi comprendre que le roman est divisé en 12 chapitres et chaque chapitre porte le nom chacun de ses collègues dont il leur parle. Le premier chapitre est intitulé Mamadou. Ce Mamadou est le personnage qui emmène ses trois femmes en France, il est décrit comme un personnage docile qui obéit à tous les autres d'après le narrateur (7).

Le personnage est présenté comme le nègre type du temps colonial qui dit oui à tous les autres Blancs. Il veut plaire à ses patrons en acceptant tout parce qu'il ne croit pas qu'il puisse trouver un travail que celui qu'il a trouvé aux Vins de France. C'est un personnage sans problème et qui ne peut poser de problèmes à aucun de ses patrons. Le bon nègre, c'est l'Africain qui craint le Blanc et le prend pour son maître supérieur en toute chose. Son travail aux Vins de France constitue à nettoyer les éléments mécaniques de la chaudière et d'effectuer de menues réparations sur les chaînes de productions (8) il fait ce travail avec tout le respect qu'il faut parce qu'il ne veut pas perdre ce travail, c'est d'ailleurs ce dénuement qui va jusqu'à la condescendance qui pousse un jour Mamadou à poser un acte au moment d'un incendie dans l'usine. Au lieu d'attendre le service des pompiers, Mamadou se précipite dans la fumée pour éteindre le feu :

La fumée s'épaississait de plus en plus. Mamadou repéra rapidement d'où elle émanait. Il éteignit la flamme qui se développait et fermait... qui alimentait la petite machine en feu. Son apparition éberlua les camarades. Il sortit noir, suffoquant, titubant, et cria c'est bon, je l'ai éteint (9)

Ce geste héroïque vient seulement du respect que Mamadou a pour les Blancs, mais ce respect lui a obtenu une promotion. C'est à cause de cette promotion qu'il a décidé d'emmener sa troisième femme en France, une décision qui a causé des problèmes dans la vie conjugale et financière du personnage. L'argent lui devient insuffisant pour satisfaire ses besoins domestiques. Notre analyse montre ici que Mamadou est l'Africain qui prend le Blanc comme une race supérieure qu'il faut toujours respecter comme un petit dieu. Il est aussi l'un de ces Africains qui aiment vivre toutes les valeurs culturelles de leur milieu d'origine dans le pays d'accueil.

LE PAYS D'ACCUEIL ET SES LOIS SUR LE MARIAGE

L'immigré qui quitte son pays d'origine est chargé de sa culture, des idées, des coutumes, des lois qui régissent sa communauté. Il est un être culturel, un agent socioéconomique, un citoyen ayant intériorisé les lois de son pays. En venant s'installer dans son pays d'accueil comme immigré, il doit avoir affaire avec les lois de ce pays. Le personnage narrateur d'Eugène Mpundu (92) nous donne ici ses difficultés à s'accommoder des lois de son pays d'accueil en France selon lesquelles :

Ce ne fut pas facile pour moi de vivre dans un Etat de droit, je n'ai pas l'habitude. J'ai des règles que je n'étais pas censé ignorer comment s'y retrouver dans les labyrinthes de lois et dans les méandres des règlements divers et variés (92)

Ici, notre héros est confronté aux forces contraignantes des lois de la France. Il a des difficultés à vivre ces lois et à les respecter, car, celles-ci ne sont pas conforme à son pays, par ailleurs nous comprenons que l'Africain a ses propres traditions, ses coutumes et ses lois sur le mariage.

L'Afrique est un continent où la polygamie est encouragée, par ailleurs, en Europe, plus précisément en France, le mariage est contrôlé par des lois spécifiques interdisant la polygamie. Mamadou s'infiltré étrangement

dans cette culture en y emmenant ses trois femmes, ceci étant une infraction d'après les lois françaises :

Il avait fait venir sa troisième épouse mais les choses devenaient compliquées. Les toubabs ne voyaient plus d'un bon œil la polygamie et il ne savait pas trop comment faire pour obtenir les papiers, selon lui, les assistants sociales montèrent la tête de sa première épouse, la seule reconnue par l'Etat Civil au point qu'elle refusa de vivre sous le même toit que la dernière, la plus jeune, à peine plus vieille que sa fille aînée (10)

La monogamie garantit les droits de la femme et permet à celle-ci de jouir de ses droits matrimoniaux. C'est pour cette raison que la première femme de Mamadou sévie a été reconnue par l'Etat Civil, l'institution qui s'occupe du mariage et des affaires matrimoniales. Les assistances sociales veillent sur les lois et orientent les femmes africaines qui sont victimes de la polygamie de revendiquer leurs droits sur le sol français (90). Jetons un coup d'œil sur ce que dit Jean Paul Goureuitch concernant la polygamie en France, Selon lui, « il s'agit d'un mode de vie importé du pays d'origine et contraire à la loi française sur le mariage » (120)

L'IMMIGRE AFRICAIN ET SON BESOIN DE VIVRE SA CULTURE

On remarque que la culture africaine ne se cache pas. C'est une culture très flamboyante qui s'extériorise facilement dans l'habillement, la musique, la danse et la nourriture. Les Africains vivent également en groupe solitaire. En arrivant en Europe, ils aiment reproduire cette vie pour se sentir encore en Afrique qui est surtout marquée par la chaleur dans les relations contrairement aux rapports européens qui sont froids comme l'expérimente Samba Diallo cité par Kester Ogembi Echenim :

Samba Diallo arrive en France pour poursuivre ses études de philosophie, constate une certaine froideur sur les plans du contact physique et des rapports humains (214)

Cette froideur n'existe pas dans les rapports humains en Afrique. C'est la chaleur entretenue dans les liens de solidarité, de convivialité, de famille qu'on veut transporter en France ou en Europe. Par exemple, Fabrice, un personnage camerounais dans l'œuvre à notre disposition a trouvé sa femme, une camerounaise qu'il avait rencontrée dans une soirée organisée par la communauté camerounaise (28). Il est à noter que les immigrants africains se rencontrent entre eux à l'étranger pour créer des moments d'ambiance caractéristique. Ce qui est contraire à la chaleur africaine même quand Eugène est allé en France, c'est au nom de la solidarité africaine selon laquelle :

Le lendemain matin se téléphonai à Mongali. La chaleur de sa voix me rasséréna. Il me fournit aussitôt les indications pour aller chez lui et me rapprocha d'avoir dépensé l'argent en prenant une chambre dans un centre d'hébergement alors qu'il aurait pu dormir chez lui (103)

Sans la solidarité africaine, Eugène ne peut pas être logé avant d'attendre les jours meilleurs où il pourra voler de ses propres ailes. Il faut reconnaître qu'en dehors du côté positif de ce besoin de vivre sa culture africaine à l'étranger, il y a aussi le côté négatif qui n'est autre que la polygamie. On comprend bien que ce n'est pas toutes les cultures qu'il faut importer dans un pays d'accueil, mais la culture étant une force qui s'impose aux comportements de l'homme, certains immigrants se sont vus dans l'obligation de reproduire cette culture polygame à l'étranger. D'autres immigrants imposent à leurs filles de marier des hommes choisis par leurs parents.

LES CONSEQUENCES DE L'IMPORTATION DE LA CULTURE POLYGAME

L'importation de la polygamie en Europe cause des conséquences qui se situent au niveau culturel et juridique.

LE CHOC CULTUREL

On remarque généralement que tout ce qui est étranger est étrange. Tout ce qu'on n'a jamais vu, entendu manger et qu'on n'a jamais fait paraît toujours étrange. Dans l'histoire de la rencontre des cultures, l'autre paraît toujours étrange dans sa manière de parler, de manger, de se comporter, de se marier, peur de tout dire dans sa manière de faire les choses. On sait que les rapports entre le monde blanc et le monde noir n'ont pas été faciles en termes de cohabitation. Ces sentiments d'étrangeté, de bizarreries, de contradictions qui apparaissent entre deux personnes ou deux mondes de cultures différentes constituent ce que nous appelons choc culturel. On est sous le coup de choc en voyant pour la première fois ce que l'autre fait. On remarque dans les habitudes et les comportements des Blancs à l'égard des repas de Mamadou d'où vient cette question « c'est quoi ces cochonneries que tu manges ? » (8)

Les Blancs, en voyant les repas de Mamadou sont en choc culturel parce que les repas de Mamadou ne correspondent pas à leurs repas. Ils se demandent si l'on peut manger de pareilles choses. Calixthe Beyala dans *Les honneurs perdus*, a fait mention de ce choc culturel où l'un des personnages français a vomi lorsqu'il apprend qu'il vient de manger la viande de crocodile chez l'un de ses amis africains.

Par ailleurs, l'Européen ne comprend pas comment un homme peut se marier à plusieurs femmes simultanément. Quant à ce qui concerne la polygamie, les Blancs se demandent comment Mamadou satisfait ses

trois femmes sexuellement la même nuit car il leur a dit qu'il le fait. Les Blancs choqués, lui posent la question « Tu les satisfais toutes les trois dans le même lit ? » (8). Notre héros devient un objet de moquerie à cause de sa culture polygame. La culture de l'autre paraît étrangère et à la suite, source de moquerie comme l'exprime les collègues blancs de Mamadou « Trois épouses pour lui tout seul » (8).

Une fois à l'usine, l'une des collègues jumelles françaises, Pauline n'ayant jamais vu de près un noir, demande à Eugène si elle peut toucher ses cheveux (87) parce qu'elle n'a jamais compris comment on peut être noir. Elle pose aussi des questions sur les Noirs en Afrique, comment les Africains vivent dans les cases (88). Ce qui choque peut aussi être source de haine. C'est pour cette raison que les immigrés africains sont haïs par un des anciens Présidents français qui a une manière caricaturale des sentiments de choix culturels. Il s'agit cependant des propos de Jacques Chirac rapportés par Jean-Paul Gourevite (1998 :120), des propos qui parlent des foyers polygames des immigrés en Afrique.

L'INFRACTION DE LA LOI MATRIMONIALE

L'infraction est le fait de violer les lois d'un pays. Du moment où l'immigré africain importe en Europe sa culture ou sa famille polygame, il est automatiquement en situation d'infraction. En France et dans les autres pays européens, il est formellement interdit d'épouser plusieurs femmes simultanément. Dans *Casse pas ton balai*, le cas de Mamadou nous intéresse car il a ouvertement importé cette culture polygame en France et il commence à avoir des problèmes.

Le problème des immigrés africains c'est qu'ils savent qu'ils sont en situation d'infraction en emmenant leurs femmes dans les pays d'accueil. Le cas de Mamadou est révélateur, seule sa première femme est reconnue par les lois françaises et elle a pu bénéficier des papiers. Cela explique que quand on vit dans un pays autre que le sien, on doit nécessairement se confronter aux lois et règlements du pays d'accueil. Faisons allusion à une déclaration dans *Forum Francophone* selon laquelle :

L'ordonnance de 2 novembre 1945 définit les conditions d'entrée et de séjour des étrangers en France. Cette ordonnance a été modifiée par la loi no 93-1027 du 24 août 1993 qui interdit la délivrance d'un titre de résidence à un ressortissant étranger vivant en situation de polygamie par les lois des régularisations discrètes opérées par la préfecture ou le Ministère de l'Intérieure (2)

Il faut comprendre ici que la France a décidé le système de regroupement familial qui consiste de permettre aux immigrés d'emmener leurs familles en France. Mais seulement ce sont les premières épouses des hommes qui sont reconnues comme l'est le cas de Mamadou. Les autres femmes qui arrivent après sont en situation irrégulière. Une autre loi qui frappe le polygame selon *Forum Francophone* (2), est que sa carte de résidence ne lui sera plus renouvelée. Au moment de renouvellement, il serait attribué une carte de séjour, cette dernière force les polygames à sortir des liens polygames. Aujourd'hui d'après *Forum Francophone*, la loi encourage une sortie volontaire de liens polygames d'où :

Le gouvernement souhaite donc favoriser un processus de sortie de régime matrimoniale polygame par l'accès à l'autonomie des épouses. Cette autonomie signifie que les épouses qui quittent leur conjoint soient en mesure d'assumer les contraintes spécifiques, nées de la décohabitation, cela suppose, notamment, de les aider à exercer leurs responsabilités parentales et de les inciter à intégrer les dispositifs de formation et d'accès à l'emploi (2)

La décohabitation est l'autre nom du divorce régularisé par des immigrés avec des enfants victimes de la séparation de leurs parents. Cette loi va dans le sens d'encourager cette décohabitation en interdisant l'obtention de la nationalité française aux foyers encore polygames. Cela veut dire que la situation dans laquelle se trouve Mamadou ne lui permettrait jamais l'acquisition de la nationalité française.

CONCLUSION

Les immigrés africains comme tout autre immigré, sont des êtres culturels. En tant qu'êtres culturels, ils cherchent toujours à vivre leurs cultures dans leurs pays d'accueil. La polygamie est l'un des aspects que nous avons étudiés dans la vie des immigrés africains en Europe. En important cette culture polygame à l'étranger, ils sont en infraction comme nous l'a exposé Eugène Mpundu dans *Casse pas ton balai*. La France, en tant que pays de régime monogame, reconnaît seulement la première ou une seule femme de l'immigré, les autres sont en situation d'irrégularité. Les polygames ne bénéficient plus de carte de résidence ; ce qui doit les encourager à sortir de la polygamie pour opter pour la décohabitation qui n'est autre que le divorce. Cela veut dire que la polygamie a pour conséquence en France la séparation définitive des conjoints si l'on veut être intégré dans la société française et bénéficier de l'acquisition de la nationalité française.

BIBLIOGRAPHIE

- Beyala, Calixthe, *Les honneurs perdus*, Paris : Editions Albin Michel, 1996.
- Echenim, O. Kester, *Etudes critiques du roman africain francophone*, Mindex Publishing Company Limited, 2010.
- Forum Francophone, La polygamie en France*, www.forumfrancophone.com, 2012,9/10/2012.
- Gourevitch, Jean-Paul, *L'immigration, La France Légale*, Editions Aux Cleres, 1998.
- Mpundu, Eugène, *Casse pas ton balai*, Paris : Edition l'Harmattan, 2010.
- Rocher, Guy, *Introduction à la sociologie générale, L'action sociale*, Edition HMH, 1968.
- Tchounquis, Elisabeth, *Je vous souhaite la pluie*, Paris : Edition Plon, 2006.
- Zegoua, Gbessi, Nokan, *Les travailleurs africains en France*, Paris : Editions Présence Africaine, 2002.

The IISTE is a pioneer in the Open-Access hosting service and academic event management. The aim of the firm is Accelerating Global Knowledge Sharing.

More information about the firm can be found on the homepage:

<http://www.iiste.org>

CALL FOR JOURNAL PAPERS

There are more than 30 peer-reviewed academic journals hosted under the hosting platform.

Prospective authors of journals can find the submission instruction on the following page: <http://www.iiste.org/journals/> All the journals articles are available online to the readers all over the world without financial, legal, or technical barriers other than those inseparable from gaining access to the internet itself. Paper version of the journals is also available upon request of readers and authors.

MORE RESOURCES

Book publication information: <http://www.iiste.org/book/>

Academic conference: <http://www.iiste.org/conference/upcoming-conferences-call-for-paper/>

IISTE Knowledge Sharing Partners

EBSCO, Index Copernicus, Ulrich's Periodicals Directory, JournalTOCS, PKP Open Archives Harvester, Bielefeld Academic Search Engine, Elektronische Zeitschriftenbibliothek EZB, Open J-Gate, OCLC WorldCat, Universe Digital Library, NewJour, Google Scholar

